

TELUS CORPORATION

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS**

(NON AUDITÉ)

31 MARS 2014

Comptes consolidés intermédiaires résumés de
résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres	
		2014	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Services		2 702 \$	2 582 \$
Équipement		172	161
Autres produits d'exploitation	6	2 874 21	2 743 13
		2 895	2 756
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achat de biens et services		1 222	1 154
Charge au titre des avantages du personnel	7	596	568
Amortissement des immobilisations corporelles		346	347
Amortissement des immobilisations incorporelles		117	104
		2 281	2 173
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		614	583
Coûts de financement	8	102	96
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT		512	487
Impôt sur le résultat	9	135	125
BÉNÉFICE NET		377	362
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	10		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		3	2
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		7	2
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente		(4)	(1)
		6	3
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat			
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel		162	168
		168	171
BÉNÉFICE GLOBAL		545 \$	533 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION DE PARTICIPATION	11		
De base		0,61 \$	0,56 \$
Dilué		0,60 \$	0,55 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION DE PARTICIPATION	12	0,36 \$	0,32 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS DE PARTICIPATION EN CIRCULATION			
De base		622	653
Dilué		624	656

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Note	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		52 \$	336 \$
Débiteurs	25 a)	1 426	1 461
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir		41	32
Stocks	25 a)	300	326
Charges payées d'avance		269	168
Actifs dérivés courants	4 e)	16	6
		2 104	2 329
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, montant net	16	8 496	8 428
Immobilisations incorporelles, montant net	17	6 546	6 531
Dépôts relatifs aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz	17 a)	229	—
Goodwill, montant net	17	3 750	3 737
Coentreprises immobilières	18	12	11
Autres actifs non courants	25 a)	763	530
		19 796	19 237
		21 900 \$	21 566 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	19	100 \$	400 \$
Créditeurs et charges à payer	25 a)	1 634	1 735
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer		3	102
Dividendes à payer	12	224	222
Facturation par anticipation et dépôts de clients	25 a)	745	729
Provisions	20	85	110
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	626	—
Passifs dérivés courants	4 e)	1	1
		3 418	3 299
Passifs non courants			
Provisions	20	223	219
Dette à long terme	21	7 494	7 493
Autres passifs non courants	25 a)	616	649
Impôt sur le résultat différé		1 973	1 891
		10 306	10 252
Passif			
		13 724	13 551
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	22	8 176	8 015
		21 900 \$	21 566 \$

Engagements et passifs éventuels

23

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en millions, sauf le nombre d'actions)	Note	Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires						Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
		Capital social attribuable aux actions de participation (note 22)		Actions sans droit de vote ¹		Bénéfices non distribués	Surplus d'apport				
		Actions ordinaires	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions						
Solde au 1 ^{er} janvier 2013		349 821 092	2 219 \$	302 104 972	3 360 \$	163 \$	1 904 \$	40 \$	7 686 \$		
Bénéfice net	10	—	—	—	—	—	—	362	362		
Autres éléments du résultat global	12	—	—	—	—	—	—	168	171		
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	(209)	(209)		
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13 a)	—	—	—	—	—	2	—	2		
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions contre paiement en trésorerie	13 b)	—	—	200	—	—	—	—	—		
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	1 603 442	10	152 160	2	(12)	—	—	—		
Cotis liés aux opérations portant sur les actions	302 257 332	3 362	(302 257 332)	(3 362)	—	—	—	—	—		
Solde au 31 mars 2013		653 681 866	5 574 \$	—	— \$	153 \$	2 225 \$	43 \$	7 995 \$		
Solde au 1 ^{er} janvier 2014		623 432 398	5 296 \$	—	—	149 \$	2 539 \$	31 \$	8 015 \$		
Bénéfice net	10	—	—	—	—	—	377	—	377		
Autres éléments du résultat global	12	—	—	—	—	—	162	6	168		
Dividendes	—	—	—	—	—	1	(224)	—	(224)		
Charge relative à l'attribution d'options sur actions	13 a)	—	—	—	—	—	—	—	—		
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	13 b)	734 015	7	(7)	—	—	—	—	—		
Actions ordinaires rachetées dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22 b)	(4 312 200)	(37)	—	(124)	—	—	(161)	(161)		
Passif au titre de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique lié au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014	22 b)	—	18	—	—	57	—	75	75		
Reprise d'un passif d'ouverture	—	—	(16)	—	—	(59)	—	—	(75)		
Comptabilisation d'un passif de clôture	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Solde au 31 mars 2014		619 854 213	5 268 \$	—	143 \$	2 728 \$	37 \$	8 176 \$	8 176 \$		

1. À notre assemblée annuelle et extraordinaire qui a eu lieu le 9 mai 2013, nos actionnaires ont approuvé l'élimination des actions sans droit de vote de notre structure du capital autorisé et l'élimination de toute référence faite aux actions sans droit de vote de nos statuts.

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net		377 \$	362 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :			
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		463	451
Impôt sur le résultat différé	9	19	(20)
Charge de rémunération fondée sur des actions	13 a)	16	12
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	14 a)	22	26
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(29)	(36)
Autres		(22)	(4)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	25 b)	(248)	(62)
Entrées liées aux activités d'exploitation		598	729
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	25 b)	(548)	(502)
Paiements en trésorerie au titre des dépôts relatifs aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz	17 a)	(229)	—
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	25 b)	(37)	(26)
Avances et apports aux coentreprises immobilières	18 c)	(14)	(4)
Produit des cessions		5	—
Autres		(4)	(4)
Sorties liées aux activités d'investissement		(827)	(536)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation	25 b)	(222)	(208)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	22 b), 25 b)	(159)	—
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	19	(300)	3
Émission de titres de créance à long terme	21	761	580
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	21	(135)	(651)
Autres		—	(2)
Sorties liées aux activités de financement		(55)	(278)
SITUATION DE TRÉSORERIE			
Diminution de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		(284)	(85)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		336	107
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin		52 \$	22 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Intérêts versés		(61) \$	(58) \$
Intérêts reçus		1 \$	1 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net		(224) \$	(148) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

31 MARS 2014

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada; elle offre un vaste éventail de services et de produits de télécommunications, qui incluent des services mobiles et filaires de transmission de la voix et de données. Les services de transmission de données comprennent les services de protocole Internet, de télévision, d'hébergement, de technologie de l'information gérée et les services fondés sur l'infonuagique ainsi que certaines solutions en matière de soins de santé.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 3777 Kingsway, Floor 5, Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Z7.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

Notes annexes	Page	Description
Application générale		
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7	Explication sommaire du mode de présentation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	8	Revue sommaire des faits nouveaux concernant les principes comptables généralement reconnus qui ont, auront ou qui pourraient avoir une incidence sur nous.
3. Politiques financières liées à la structure du capital	9	Revue sommaire de nos objectifs, de nos politiques et de nos procédures pour gérer notre structure du capital.
4. Instruments financiers	11	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des instruments financiers, y compris la gestion des risques connexes et des justes valeurs.
Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés		
5. Information sectorielle	17	Présentation sommaire de l'information sectorielle régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel.
6. Autres produits d'exploitation	18	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les autres produits d'exploitation.
7. Charge au titre des avantages du personnel	18	Tableau récapitulatif de la charge au titre des avantages du personnel.
8. Coûts de financement	19	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les coûts de financement.
9. Impôt sur le résultat	19	Tableau récapitulatif de la charge d'impôt sur le résultat et du rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat au taux prévu par la loi et de la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée.
10. Autres éléments du résultat global	20	Détails des autres éléments du résultat global et des montants cumulés.
11. Montants par action	20	Tableau récapitulatif et revue sommaire des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul des montants par action et informations connexes à fournir.

Notes annexes	Page	Description
12. Dividendes par action	21	Tableau récapitulatif des dividendes déclarés.
13. Rémunération fondée sur des actions	21	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire de la rémunération découlant des attributions d'options sur actions, des unités d'actions restreintes et du régime d'actionnariat des employés.
14. Avantages du personnel futurs	24	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des avantages du personnel futurs.
15. Coûts de restructuration et autres coûts similaires	24	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des coûts de restructuration et autres coûts similaires.
Éléments portant sur la situation financière consolidée		
16. Immobilisations corporelles	26	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations corporelles.
17. Immobilisations incorporelles et goodwill	27	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations incorporelles, incluant le goodwill, et revue sommaire des acquisitions présentées pour l'exercice, desquelles résultent les immobilisations incorporelles, y compris le goodwill.
18. Coentreprises immobilières	30	Revue sommaire des coentreprises immobilières et informations à fournir connexes.
19. Emprunts à court terme	33	Revue des emprunts à court terme et informations à fournir connexes.
20. Provisions	34	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des éléments qui composent les provisions.
21. Dette à long terme	35	Tableau récapitulatif de la dette à long terme et informations à fournir connexes.
22. Capital social attribuable aux actions de participation	37	Revue sommaire du capital social autorisé.
23. Engagements et passifs éventuels	38	Revue sommaire des passifs éventuels, des réclamations et des poursuites.
Autres		
24. Transactions entre parties liées	40	Tableaux récapitulatifs, y compris une revue sommaire des transactions avec les principaux dirigeants.
25. Informations financières supplémentaires	42	Tableaux récapitulatifs des éléments qui composent certains postes importants des états financiers.

1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers audités annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. De plus, nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception de ce qui est décrit à la note 2 a). Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de lIASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada; nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2014 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 8 mai 2014.

2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

a) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière

Les normes suivantes s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014 et, sauf indication contraire, leur incidence sur notre performance financière est négligeable.

- IAS 32, *Instruments financiers* (modifiée en 2011)
- IFRIC 21, *Droits ou taxes*

b) Normes, interprétations et modifications des normes non encore entrées en vigueur et non encore appliquées

Selon les faits et circonstances actuels, nous ne nous attendons pas à ce que l'application de la norme suivante ait des répercussions significatives, et nous déterminons à l'heure actuelle la date à laquelle nous comptons appliquer cette norme si cette date précède la date exigée pour l'application de la norme. IFRS 9, *Instruments financiers*, n'a désormais plus de date d'application, car l'International Accounting Standards Board a décidé que la date d'entrée en vigueur obligatoire de la norme établie antérieurement, soit le 1^{er} janvier 2015, ne prévoyait pas un délai suffisant pour permettre aux entités de se préparer à appliquer la nouvelle norme en raison du fait que la phase relative à la dépréciation du projet IFRS 9 n'a pas encore été finalisée. Par conséquent, l'International Accounting Standards Board a décidé que la nouvelle date devrait être fixée lorsque la finalisation de la totalité du projet IFRS 9 sera imminente.

c) Produits tirés de contrats conclus avec des clients

L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis collaborent dans le cadre d'un projet conjoint afin de préciser les principes de comptabilisation des produits et d'élaborer une norme commune à l'égard des produits. Un exposé-sondage a été publié en juin 2010 et un exposé-sondage révisé a été publié en novembre 2011. Nous évaluons actuellement l'incidence des propositions présentées dans l'exposé-sondage révisé.

Advenant le cas où la norme définitive, dont la promulgation est actuellement en instance, refléterait dans une large mesure les propositions de l'exposé-sondage présentées, l'incidence et le caractère significatif de l'incidence varieraient en fonction de l'industrie et de l'entité. Advenant le cas où la norme définitive qui devrait entrer en vigueur pour notre exercice 2017 refléterait dans une large mesure les propositions de l'exposé-sondage présentées, nous, tout comme de nombreuses autres entreprises de télécommunications, prévoyons actuellement que son application nous touchera de façon significative, principalement en ce qui a trait au moment auquel les produits doivent être comptabilisés, et à l'incorporation dans le coût de l'actif des coûts d'acquisition et des coûts liés à l'exécution de contrats.

Les résultats de notre secteur des services mobiles seront ceux qui seront les plus touchés par le moment auquel les produits doivent être comptabilisés. Bien que les propositions énoncées n'auront essentiellement aucune incidence sur l'évaluation du total des produits comptabilisés sur la durée de vie d'un contrat de services mobiles, si l'utilisation de la méthode du plafond était interdite, cela pourrait accélérer la comptabilisation des produits, tant en ce qui a trait à la comptabilisation des entrées de trésorerie provenant des clients qu'en ce qui concerne la comptabilisation des produits selon notre pratique courante (au moyen de la méthode du plafond). Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeureraienr les mêmes, au cours des périodes de croissance du nombre de connexions d'abonnés du secteur des services mobiles, en supposant des entrées de trésorerie par appareil comparables pour la durée du contrat, la croissance des produits semblerait plus élevée que celle déterminée selon notre pratique courante (au moyen de la méthode du plafond). Les résultats du secteur des services filaires découlant de transactions, qui incluent la fourniture initiale de matériel subventionné, seraient touchés de la même manière.

De même, l'évaluation, sur la durée d'un contrat, du total des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat ne serait pas touchée par les propositions. Les propositions, qui toucheraient tant le secteur des services mobiles que le secteur des services filaires, feraient également en sorte que les coûts d'acquisition soient comptabilisés à l'actif et subséquemment passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé. Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeurerait les mêmes, au cours des périodes de croissance du nombre de connexions d'abonnés, en supposant des coûts d'acquisition par appareil et des coûts liés à l'exécution de contrats comparables, les mesures de la rentabilité sembleraient plus élevées que celles déterminées selon notre pratique courante, qui consiste à comptabiliser en charges ces coûts immédiatement.

3 politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, notre définition du capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés à notre infrastructure de télécommunications. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions de TELUS Corporation, pouvons racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (le « BAIIA* excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires »), ainsi que les ratios de distribution.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette, le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires et le bénéfice net ajusté sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de lIASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Le ratio de distribution présenté est calculé comme les dividendes déclarés par action de participation du trimestre, comptabilisés dans les états financiers, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel si le montant présenté se rapporte à un exercice). Le ratio de distribution présenté du bénéfice net ajusté varie du fait qu'il exclut la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, l'incidence de la tour d'habitation en copropriété Jardin TELUS et les incidences continues des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net.

Notre stratégie en 2014, qui est demeurée inchangée par rapport à 2013, vise à maintenir les mesures financières énoncées dans le tableau suivant. Nous estimons que nos politiques et directives financières, qui sont revues une fois par an, ont atteint un niveau optimal et qu'elles nous permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux, en maintenant des notations de BBB+ à A-, ou des notations équivalentes.

* Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de lIASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

Notes annexes

(non audité)

Aux 31 mars ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Mesure	2014	2013
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette ¹		8 202 \$	6 595 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ²		4 156 \$	3 958 \$
Montant net des charges d'intérêts ³		388 \$	340 \$
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	1,50 à 2,00 ⁴	1,97	1,67
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice ⁵		5,4	5,8
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ⁶		10,7	11,6
Autres mesures			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté ⁷		69 %	68 %
Ratio de distribution	65 % à 75 % ⁸	68 %	67 %

1. La dette nette est calculée comme suit :

	2014	2013
Dette à long terme (<i>note 21</i>)	8 120 \$	6 187 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	34	25
Trésorerie et placements temporaires, montant net	(52)	(22)
Emprunts à court terme	100	405
Dette nette	8 202 \$	6 595 \$

2. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires est calculé comme suit :

	BAlIA (<i>note 5</i>)	Coûts de restructuration et autres coûts similaires qui ont une incidence sur le BAIIA (<i>note 15</i>)	BAIIA – à l'exclusion des coûts de restructuration et autres coûts similaires
Ajouter			
Trimestre clos le 31 mars 2014	1 077 \$	8 \$	1 085 \$
Exercice clos le 31 décembre 2013	4 018	98	4 116
Déduire			
Trimestre clos le 31 mars 2013	(1 034)	(11)	(1 045)
Période de 12 mois actuellement close	4 061 \$	95 \$	4 156 \$

3. Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et au remboursement par anticipation de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts).
4. L'indication à long terme visée par notre politique pour le ratio d'endettement est de 1,50 à 2,00 fois. Ce ratio d'endettement est essentiellement semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit aux termes desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la *note 21 d*).
5. La couverture par le bénéfice est le bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme).
6. La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.
7. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actions de participation est calculé comme suit :

	2014	2013
Bénéfice net	1 309 \$	1 247 \$
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, déduction faite de l'impôt sur le résultat	17	—
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	8	(7)
Profit après impôt sur le résultat, déduction faite des pertes liées à la participation dans la composante immeuble résidentiel de la coentreprise immobilière Jardin TELUS	—	(7)
Incidences des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite de l'impôt sur le résultat	—	(2)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actions de participation	1 334 \$	1 231 \$

8. Notre indication visée est un ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective.

La dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires était de 2,0 fois au 31 mars 2014, soit une hausse par rapport à 1,7 fois il y a un an, puisque l'augmentation de la dette nette a été neutralisée en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Le ratio de couverture par le bénéfice était de 5,4 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2014, soit une diminution comparativement à 5,8 fois il y a un an, en raison d'une augmentation des coûts d'emprunt (comprenant la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme). Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est établi à 10,7 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2014, soit une baisse comparativement à 11,6 fois il y a un an; une hausse des charges d'intérêts nettes a fait diminuer le ratio de 1,5 tandis qu'une hausse du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a fait augmenter le ratio de 0,6.

4 instruments financiers

a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute (se reporter à la *note 4 c*), la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Trésorerie et placements temporaires, montant net	52 \$	336 \$
Débiteurs	1 426	1 461
Actifs dérivés	24	15
	1 502 \$	1 812 \$

Trésorerie et placements temporaires

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de qualité supérieure et d'autres contreparties solvables. Un examen continu est exécuté pour évaluer les changements de l'état des contreparties.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est par sa nature même géré par notre importante clientèle diversifiée, qui comprend essentiellement tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

Le tableau suivant présente l'analyse du classement chronologique des créances clients qui n'ont pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière. Au 31 mars 2014, la durée de vie moyenne pondérée des créances clients est de 28 jours (29 jours au 31 décembre 2013) et la durée de vie moyenne pondérée des créances clients en souffrance est de 63 jours (63 jours au 31 décembre 2013). Les frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur.

(en millions)	Note	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses			
Moins de 30 jours après la date de facturation		827 \$	852 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		198	204
De 61 à 90 jours après la date de facturation		55	63
Après la date de facturation depuis plus de 90 jours		69	53
		1 149 \$	1 172 \$
Créances clients	25 a)	1 190 \$	1 212 \$
Provision pour créances douteuses		(41)	(40)
		1 149 \$	1 172 \$

Nous maintenons des provisions pour les pertes sur créances potentielles liées à des créances douteuses. La conjoncture, les informations historiques, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si les comptes en souffrance devraient faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la provision pour créances douteuses à l'encontre des créances clients. La dotation à la provision pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la dotation à la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre provision pour créances douteuses.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2014	2013
Solde au début	40 \$	44 \$
Ajouts (dotation à la provision pour créances douteuses)	11	11
Utilisation nette	(10)	(13)
Solde à la fin	41 \$	42 \$

Actifs dérivés (et passifs dérivés)

Les contreparties à nos contrats à terme d'actions réglés en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions ainsi qu'à nos dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les notations du crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation du crédit et de celle de nos contreparties. Nous sommes exposés à des pertes sur créances potentielles qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, mais nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne comportent aucun élément éventuel lié au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la note 3, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités excédentaires et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels et ceux de nos filiales;
- en maintenant des facilités bancaires bilatérales (note 19) et une facilité de crédit consortial (note 21 d);
- en vendant des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance (note 19);
- en maintenant un programme de papier commercial (note 21 c);
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la note 21 e). Au 31 mars 2014, nous pouvions émettre un montant de 2,2 milliards de dollars de titres de créance ou de participation (2,2 milliards de dollars au 31 décembre 2013) en vertu du prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en décembre 2015. Après le 31 mars 2014, nous avons émis un montant global de 1 milliard de dollars de billets de série CO et de série CP, comme il est décrit plus en détail à la note 21 b) et, par conséquent, nous pouvions émettre un montant de 1,2 milliard de dollars de titres de créance ou de participation au 8 mai 2014, en vertu du prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en décembre 2015. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés des capitaux.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles des passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf tel qu'il est indiqué ci-après. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, comprenant les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent.

Au 31 mars 2014 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés		
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dette à long terme ¹ (note 21)	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 18) ²	(Reçus)	Montants des swaps de devises devant être échangés
Au 31 mars 2014 (en millions)						
2014						
Deuxième trimestre	899 \$	— \$	750 \$	130 \$	(112) \$	110 \$ 1 777 \$
Reste de l'exercice	480	1	191	—	(239)	236 669
2015	96	2	988	—	(19)	19 1 086
2016	5	102	922	—	—	— 1 029
2017	4	—	994	—	—	— 998
2018	4	—	276	—	—	— 280
Par la suite	7	—	7 505	—	—	— 7 512
Total	1 495 \$	105 \$	11 626 \$	130 \$	(370) \$	365 \$ 13 351 \$

1. Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculés selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 mars 2014.
2. Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, et ce, jusqu'en 2015.

Au 31 décembre 2013 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés		
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dette à long terme ¹ (note 21)	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (note 18) ²	(Reçus)	Montants des swaps de devises devant être échangés
Au 31 décembre 2013 (en millions)						
2014						
Premier trimestre	1 116 \$	2 \$	60 \$	156 \$	(72) \$	70 \$ 1 332 \$
Reste de l'exercice	525	403	313	—	(127)	124 1 238
2015	49	—	988	—	—	— 1 037
2016	5	—	922	—	—	— 927
2017	4	—	994	—	—	— 998
2018	2	—	276	—	—	— 278
Par la suite	5	—	7 505	—	—	— 7 510
Total	1 706 \$	405 \$	11 058 \$	156 \$	(199) \$	194 \$ 13 320 \$

1. Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard des emprunts à court terme, du papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculés selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2013.
2. Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, et ce, jusqu'en 2015.

c) Risque de change

Notre monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, mais certains produits et coûts d'exploitation habituels sont libellés en dollars américains ainsi que certains achats de stocks et acquisitions d'immobilisations que nous effectuons à l'échelle internationale. Le dollar américain est la seule devise à laquelle nous sommes exposés de façon significative.

Notre gestion du risque de change consiste à recourir à des contrats de change à terme et des options sur devises pour fixer les taux de change sur les transactions et les engagements en dollars américains à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme et options sur devises assortis d'une échéance à court terme que dans certaines situations.

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2014 et 2013 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain avaient présenté une variation par rapport aux taux réels à la date de la transaction. L'analyse de sensibilité qui suit concernant les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain est fondée sur une variation hypothétique qui a été appliquée à toutes les transactions pertinentes dans le compte consolidé intermédiaire résumé de résultat et de résultat global pour la période de présentation de l'information financière. [Cette analyse diffère de l'analyse de sensibilité présentée à la note 4 d), qui isole les répercussions hypothétiques à la date de l'état de la situation financière.] La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

	Bénéfice net et bénéfice global		Dépenses d'investissement	
	2014	2013	2014	2013
Trimestres clos les 31 mars (augmentation [diminution] en millions)				
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US ¹				
Appréciation du dollar CA	3 \$	17 \$	(7) \$	(6) \$
Dépréciation du dollar CA	(3) \$	(17) \$	7 \$	6 \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net et du bénéfice global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net et du bénéfice global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain sur le montant du bénéfice net et du bénéfice global sont calculées sans autre modification des données de l'analyse; or, dans la réalité, la variation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, une plus grande solidité du dollar canadien peut occasionner des taux d'intérêt sur le marché plus favorables), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse. L'analyse de sensibilité est préparée en se fondant sur la moyenne simple du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain pour la période.

En ce qui a trait aux acquisitions de stocks libellées en dollars américains, les acquisitions effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant que tous les éléments sont vendus dans la période où ils ont été acquis. De façon similaire, cette analyse de sensibilité repose sur l'hypothèse que tous les débiteurs et créateurs libellés en dollars américains qui se produisent au cours de la période sont recouvrés et réglés, respectivement, au cours de la période.

En ce qui a trait aux dépenses d'investissement libellées en dollars américains, les dépenses effectuées au cours de la période considérée sont comprises dans l'analyse de sensibilité en supposant des amortissements selon le mode linéaire sur une demi-période au cours de l'année où l'acquisition a été effectuée et une durée d'utilité estimative de dix ans; il n'a pas été tenu compte des dépenses d'investissement libellées en dollars américains effectuées au cours de périodes antérieures.

d) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2014 et 2013 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et le cours de nos actions de participation avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné (contrairement à l'application de la variation hypothétique à toutes les transactions pertinentes au cours des périodes considérées – se reporter à la note 4 c). Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Le nombre théorique d'actions à la date de l'état de la situation financière concerné, qui inclut celui des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés pour les périodes de présentation de l'information financière.

Trimestres clos les 31 mars (Augmentation [diminution] en millions)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Variations raisonnables possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(18) \$	(9) \$	(7) \$	(5) \$	(25) \$	(14) \$
Dépréciation du dollar CA	13 \$	9 \$	7 \$	5 \$	20 \$	14 \$
Variation de 25 % ² du cours des actions de participation ³						
Augmentation du cours	(5) \$	(7) \$	22 \$	19 \$	17 \$	12 \$
Diminution du cours	5 \$	7 \$	(22) \$	(19) \$	(17) \$	(12) \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans autre modification des hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions effectuées au cours de la période de présentation de l'information financière qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions de participation.

2. Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, nous avons utilisé une variation constante d'une importance approximative. Réflétant les données portant sur une période de 4,75 ans et calculée sur une base mensuelle, ce qui est conforme aux hypothèses et méthodes établies, la volatilité du cours de nos actions ordinaires, au 31 mars 2014, s'est établie à 13,3 % (18,6 % en 2013); reflétant les données portant sur le trimestre clos le 31 mars 2014, la volatilité s'est établie à 10,1 % (9,2 % en 2013).
3. Les répercussions hypothétiques des variations du cours de nos actions de participation se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu nos éléments liés à la rémunération fondée sur des actions qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en trésorerie connexes.

e) Juste valeur

Généralités

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créateurs et de certaines provisions (y compris des créateurs à l'égard de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements à court terme, le cas échéant, égale leur juste valeur, car ces placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La valeur comptable de nos placements comptabilisés au moyen de la méthode du coût n'excède pas leur juste valeur. La juste valeur de nos placements classés comme étant disponibles à la vente est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres preuves tangibles et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables (ces justes valeurs sont en grande partie fondées sur les taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates de l'état de la situation financière).

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer notre risque lié aux augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération fondée sur des actions est basée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie connexes octroyés par les contreparties aux transactions (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours de nos actions de participation aux dates de l'état de la situation financière).

Les instruments financiers que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes suivant la comptabilisation initiale ainsi que le niveau au sein de la hiérarchie des justes valeurs utilisé pour les évaluer sont présentés dans le tableau ci-après.

	Évaluations à la juste valeur à la date de clôture au moyen des éléments suivants :							
	Valeur comptable		Cours relevés sur les marchés actifs pour des éléments identiques		Autres données importantes pouvant être observées		Données importantes ne pouvant être observées	
	Au 31 mars 2014	Au 31 déc. 2013	Au 31 mars 2014	Au 31 déc. 2013	Au 31 mars 2014	Au 31 déc. 2013	Au 31 mars 2014	Au 31 déc. 2013
(en millions)								
Actif								
Dérivés liés aux opérations de change	5 \$	5 \$	— \$	— \$	5 \$	5 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions	19	10	—	—	19	10	—	—
Portefeuille de placements disponibles à la vente	25	30	6	11	19	19	—	—
	49 \$	45 \$	6 \$	11 \$	43 \$	34 \$	— \$	— \$
Passif								
Dérivés liés aux opérations de change	1 \$	1 \$	— \$	— \$	1 \$	1 \$	— \$	— \$

Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions)			Au 31 mars 2014		Au 31 décembre 2013	
	Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur et valeur comptable	Valeur nominale	Juste valeur et valeur comptable
Actifs courants¹						
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>						
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFT ²	2015	208 \$	3 \$	104 \$	3 \$
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC ³	2014	31 \$	2	57 \$	2
Risque de change lié aux achats libellés en euros	DFT ²	2014	— \$	—	1 \$	—
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC ³	2015	35 \$	11	4 \$	1
				16 \$		6 \$
Autres actifs non courants¹						
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>						
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	DFC ³	2016	125 \$	8 \$	88 \$	9 \$
Passifs courants¹						
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>						
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFT ²	2014	16 \$	— \$	— \$	— \$
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC ³	2014	68 \$	—	— \$	—
Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT ²	2015	41 \$	1	32 \$	1
				1 \$		1 \$

1. Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.
2. Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.
3. Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture est appliquée.

Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	31 mars 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme	8 120 \$	8 733 \$	7 493 \$	7 935 \$

f) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global; il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Montant du profit comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 10)		Poste	Profit reclassé des autres éléments du résultat global au résultat (partie efficace) (note 10)	
	2014	2013		Montant	
Dérivés utilisés pour gérer ce qui suit :					
<i>Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains</i>					
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 13 c)	10	5	Achat de biens et services Charge au titre des avantages du personnel	1 \$	— \$
	11 \$	6 \$		5	4
				6 \$	4 \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que le poste où ils sont présentés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global.

		Profit comptabilisé au résultat sur les dérivés	
	Poste	2014	2013
Trimestres clos les 31 mars (en millions)			
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	2 \$	1 \$

5 information sectorielle

Généralités

Les secteurs d'exploitation dont l'information est régulièrement transmise à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) sont les services mobiles et les services filaires. Les secteurs d'exploitation sont des composantes d'une entité qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Comme nous ne regroupons pas à l'heure actuelle les secteurs d'exploitation, nos secteurs à présenter sont aussi les services mobiles et les services filaires. Le secteur des services mobiles comprend les services de transmission de la voix, les services de transmission de données et les ventes d'équipement. Le secteur des services filaires comprend les services de transmission de données (qui comprennent les services de protocole Internet, de télévision, d'hébergement, de technologie de l'information gérée et les services fondés sur l'infonuagique ainsi que certaines solutions en matière de soins de santé), les services locaux et interurbains de transmission de la voix et les autres services de télécommunications, sauf les services mobiles. La division sectorielle est établie sur la base de similarités technologiques, des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution employés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

L'information sectorielle suivante est régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Produits d'exploitation								
Produits externes	1 555 \$	1 472 \$	1 340 \$	1 284 \$	— \$	— \$	2 895 \$	2 756 \$
Produits tirés d'activités intersectorielles	13	12	41	41	(54)	(53)	—	—
	1 568 \$	1 484 \$	1 381 \$	1 325 \$	(54) \$	(53) \$	2 895 \$	2 756 \$
BAlIA¹	690 \$	666 \$	387 \$	368 \$	— \$	— \$	1 077 \$	1 034 \$
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre ²	165 \$	134 \$	331 \$	333 \$	— \$	— \$	496 \$	467 \$
BAlIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre	525 \$	532 \$	56 \$	35 \$	— \$	— \$	581 \$	567 \$
Produits d'exploitation								
Achat de biens et services							2 895 \$	2 756 \$
Charge au titre des avantages du personnel							1 222	1 154
							596	568
BAlIA							1 077	1 034
Amortissement des immobilisations corporelles							346	347
Amortissement des immobilisations incorporelles							117	104
Bénéfice d'exploitation							614	583
Coûts de financement							102	96
Bénéfice avant impôt sur le résultat							512 \$	487 \$

- Le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
- Total des dépenses d'investissement; se reporter à la *note 25 b)* pour un rapprochement des dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre, et des paiements en trésorerie au titre des immobilisations excluant les licences de spectre présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

Informations géographiques

Nous attribuons les produits tirés des clients externes à certains pays en fonction de l'emplacement à partir desquels les biens et les services sont fournis. Nous ne disposons pas de produits d'exploitation significatifs que nous attribuons à des pays autres que le Canada (le pays où nous sommes domiciliés) ni de montants significatifs au titre des immobilisations corporelles et incorporelles ou du goodwill situés à l'extérieur du Canada; l'information concernant ces montants non significatifs n'est pas régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel.

6 autres produits d'exploitation

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2014	2013
Aide publique, incluant l'amortissement du compte de report		15 \$	13 \$
Produits d'intérêts	18 c)	1	—
Profit à la cession des actifs et autres		5	—
		21 \$	13 \$

7 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2014	2013
Charge au titre des avantages du personnel – montant brut			
Salaires		579 \$	551 \$
Rémunération fondée sur des actions	13	26	23
Régimes de retraite – à prestations définies	14 a)	22	26
Régimes de retraite – à cotisations définies	14 b)	23	19
Coûts de restructuration	15 b)	8	10
Autres		41	35
		699	664
Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif			
Immobilisations corporelles		(70)	(67)
Immobilisations incorporelles amortissables		(33)	(29)
		(103)	(96)
		596 \$	568 \$

8 coûts de financement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	2014	Trimestres 2013
Charges d'intérêts¹			
Intérêts sur la dette à long terme		97 \$	85 \$
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		3	2
Effet de la désactualisation de provisions	20	2	2
		102	89
Intérêts des régimes à prestations définies du personnel, montant net	14 a)	1	13
Opérations de change		—	(2)
		103	100
Produits d'intérêts			
Intérêts sur les remboursements d'impôt sur le résultat		—	(4)
Autres		(1)	—
		(1)	(4)
		102 \$	96 \$

1. Aucun coût de financement n'a été inscrit aux immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles au cours des trimestres clos les 31 mars 2014 et 2013.

9 impôt sur le résultat

Périodes closes les 31 mars (en millions)	2014	2013	Trimestres
Charge (économie) d'impôt exigible			
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	116 \$	147 \$	
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	—	(2)	
	116	145	
Charge (économie) d'impôt différé			
Survenant à la naissance et au renversement des différences temporaires	19	(21)	
Ajustements corrélatifs au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs	—	1	
	19	(20)	
	135 \$	125 \$	

En 2014, nous avons révisé notre méthode d'estimation et de présentation de la charge d'impôt exigible des périodes intermédiaires, ce qui a donné lieu à une charge d'impôt exigible de 222 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2014, contrebalancée par un montant correspondant au titre de la charge d'impôt différé. Pour le trimestre clos le 31 mars 2013, un montant de 292 millions de dollars a été reclassé de la charge d'impôt exigible à la charge d'impôt différé afin que la présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Notre charge d'impôt diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2014	2013	Trimestres
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	134 \$	26,2 %	125 \$
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce redressement	—	(1)	1
Autres	1		
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global	135 \$	26,3 %	125 \$
			25,7 %

Les taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés au titre de nos impôts de base combinés résultent des éléments suivants :

Périodes closes les 31 mars	2014	2013	Trimestres
Taux fédéral de base	14,7 %	14,7 %	
Taux provincial moyen pondéré	10,8	10,4	
Juridictions autres que canadiennes	0,7	0,6	
	26,2 %	25,7 %	

10 autres éléments du résultat global

	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclasés en résultat					Autres éléments du résultat global	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat
	(en millions)	Profits survenus	(Profits) de périodes antérieures transférés en résultat net	Total	Écart de change cumulé		
					Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global	
TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS							
Solde cumulé au 1 ^{er} janvier 2013				3 \$	4 \$	33 \$	40 \$
Autres éléments du résultat global							
Montant	6 \$	(4) \$	2	2	(1)	3	225 \$
Impôt sur le résultat	1 \$	(1) \$	—	—	—	—	57
Montant net			2	2	(1)	3	171 \$
Solde cumulé au 31 mars 2013			5 \$	6 \$	32 \$	43 \$	
Solde cumulé au 1 ^{er} janvier 2014			3 \$	8 \$	20 \$	31 \$	
Autres éléments du résultat global							
Montant	11 \$	(6) \$	5	7	(5)	7	219 \$
Impôt sur le résultat	3 \$	(1) \$	2	—	(1)	1	57
Montant net			3	7	(4)	6	168 \$
Solde cumulé au 31 mars 2014			6 \$	15 \$	16 \$	37 \$	168 \$

Au 31 mars 2014, notre estimation du montant net des profits existants découlant de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie, qui sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global et qui devraient faire l'objet d'un reclassement en résultat net au cours des 12 prochains mois, est de 4 millions de dollars, excluant les incidences fiscales.

11 montants par action

Le bénéfice net de base par action de participation est calculé au moyen de la division du bénéfice net par le nombre moyen pondéré total d'actions de participation en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action de participation est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des unités d'actions restreintes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2014	2013
Nombre moyen pondéré total de base d'actions de participation en circulation	622	653
Effet des titres dilutifs		
Attributions d'options sur actions	2	3
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions de participation en circulation	624	656

Pour les trimestres clos les 31 mars 2014 et 2013, aucune attribution d'options sur actions en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action de participation.

12 dividendes par action

Trimestres clos les 31 mars
(en millions, sauf les montants
par action)

Dividendes sur actions de participation	2014				2013			
	Déclarés	Versés aux actionnaires le	Total	Déclarés	Versés aux actionnaires le	Total		
	En date du	Par action		En date du	Par action			
Dividende du premier trimestre	11 mars 2014	0,36 \$	1 ^{er} avril 2014	224 \$	11 mars 2013	0,32 \$	1 ^{er} avril 2013	209 \$

Le 7 mai 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,38 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 2 juillet 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2014. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 juin 2014.

Réinvestissement des dividendes

Nous pouvons, à notre gré, offrir les actions de participation à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Nous avons demandé au fiduciaire d'acquérir sur le marché boursier les actions de participation sans escompte. En ce qui a trait aux dividendes sur actions de participation déclarés au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, un montant de 10 millions de dollars (15 millions de dollars en 2013) a été réinvesti dans des actions de participation.

13 rémunération fondée sur des actions

a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

(en millions)	2014			2013		
	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions	1 \$	— \$	1 \$	2 \$	— \$	2 \$
Unités d'actions restreintes ¹	16	(1)	15	12	(2)	10
Régime d'actionnariat des employés	9	(9)	—	9	(9)	—
	26 \$	(10) \$	16 \$	23 \$	(11) \$	12 \$

1. La charge découlant des unités d'actions restreintes est présentée déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en trésorerie (se reporter à la note 4 f).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes en ce qui a trait aux unités d'actions restreintes sont présentées déduction faite des entrées de trésorerie découlant des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie de 2 millions de dollars (néant en 2013). Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, l'économie d'impôt sur le résultat découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établie à 7 millions de dollars (5 millions de dollars en 2013).

b) Attributions d'options sur actions

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution de notre régime d'options sur actions.

Période close le 31 mars 2014	Trimestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En cours, au début	8 101 853	23,03 \$
Exercées ¹	(1 955 561)	22,93 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(27 824)	26,47 \$
Eteintes	(71 212)	28,31 \$
En cours, à la fin	6 047 256	22,99 \$

1. La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre clos le 31 mars 2014 se chiffrait à 31 millions de dollars (réflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 38,74 \$ l'action). L'écart entre le nombre d'options sur actions exercées et le nombre d'actions émises (tel qu'il est reflété dans les états consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres) découle de notre choix de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Le tableau suivant présente les échéances et les prix d'exercice de nos options sur actions en cours relatifs à toutes des actions ordinaires au 31 mars 2014.

Options en cours					Options pouvant être exercées	
Fourchette de prix des options					Total	Prix moyen pondéré
	Prix le plus bas	14,91 \$	20,78 \$	25,01 \$	14,91 \$	Nombre d'actions
	Prix le plus haut	19,84 \$	24,63 \$	29,48 \$	32,32 \$	32,32 \$
Date d'échéance et nombre d'actions						
2014	—	1 460	3 570	14 080	19 110	19 110 30,29 \$
2015	1 630	798 386	—	—	800 016	800 016 21,95 \$
2016	679 058	—	—	—	679 058	679 058 15,32 \$
2017	1 028 877	60 430	—	—	1 089 307	1 078 567 16,64 \$
2018	—	1 404 401	93 650	—	1 498 051	1 381 091 23,23 \$
2019	—	—	1 945 224	16 490	1 961 714	— — \$
	1 709 565	2 264 677	2 042 444	30 570	6 047 256	3 957 842
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	2,5	2,8	5,1	3,0	3,5	
Prix moyen pondéré	15,97 \$	22,75 \$	28,99 \$	31,97 \$	22,99 \$	
Valeur intrinsèque totale ¹ (en millions)	40 \$	38 \$	22 \$	— \$	100 \$	
Options pouvant être exercées						
Nombre d'actions	1 709 565	2 230 627	3 570	14 080	3 957 842	
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	2,5	2,8	0,5	0,2	2,7	
Prix moyen pondéré	15,97 \$	22,74 \$	25,86 \$	32,31 \$	19,85 \$	
Valeur intrinsèque totale ¹ (en millions)	40 \$	38 \$	— \$	— \$	78 \$	

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action ordinaire au 31 mars 2014, qui s'établit à 39,63 \$.

c) Unités d'actions restreintes**Généralités**

Nous utilisons des unités d'actions restreintes en guise de fidélisation et de rémunération au rendement. Chaque unité d'action restreinte est de valeur nominale égale à une action de participation, et donne normalement droit aux dividendes auxquels cette unité aurait donné lieu si elle avait effectivement été une action de participation émise et en circulation; les dividendes théoriques sont inscrits à titre d'émissions d'unités d'actions restreintes supplémentaires au cours de la durée de vie de l'unité en question. En raison du mécanisme des dividendes théoriques, la juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions restreintes est égale à la juste valeur de marché des actions correspondantes à la date d'attribution. Les unités d'actions restreintes deviennent généralement payables lorsque les droits sont acquis. La période d'acquisition habituelle des droits sur les unités d'actions restreintes est de 33 mois (la durée de service requise). La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date; la plupart des unités d'actions restreintes en cours comportent des droits d'acquisition en bloc. Le passif connexe est normalement réglé en trésorerie.

Un sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes (65 886 au 31 mars 2014; néant au 31 décembre 2013) offre essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais fournit un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire d'un critère de rendement lié au nombre total de connexions d'abonnés. La juste valeur à la date d'attribution du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties au critère de rendement lié au nombre total de connexions d'abonnés est égale à la juste valeur de marché des actions correspondantes à la date d'attribution. Par conséquent, le sous-ensemble nominal a été inclus à nos unités d'actions restreintes générales.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements de nos unités d'actions restreintes (y compris le sous-ensemble nominal assujetti au critère de rendement lié au nombre total de connexions d'abonnés).

	Période close le 31 mars 2014	Trimestre		
		Nombre d'unités d'actions restreintes ¹		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
		Droits non acquis	Droits acquis	
En cours, au début				
Droits non acquis		3 833 297	—	32,73 \$
Droits acquis		—	18 759	32,47 \$
Émises				
Attribution initiale		1 856 756	—	38,77 \$
Au lieu de dividendes		49 837	81	40,35 \$
Droits acquis		(76 476)	76 476	29,46 \$
Réglées en espèces		—	(77 490)	30,17 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation ou annulées		(23 121)	—	32,79 \$
En cours, à la fin				
Droits non acquis		5 640 293	—	34,78 \$
Droits acquis		—	17 826	29,55 \$

1. Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties au critère de rendement lié au rendement total pour l'actionnaire.

Activité de couverture

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes, nous avons conclu des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie, qui fixent notre coût; ces renseignements ainsi que le calendrier de nos unités d'actions restreintes (compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties au critère de rendement lié rendement total pour l'actionnaire) en cours au 31 mars 2014 dont les droits n'ont pas été acquis sont présentés dans le tableau suivant.

Acquisition des droits au cours des exercices se clôтурant les 31 décembre	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe	Coût fixe par unité d'action restreinte	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis	
			Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable	
2014	139 000	37,58 \$	203 226	342 226
2015	2 711 000	34,76 \$	921 804	3 632 804
2016	1 572 000	40,80 \$	93 263	1 665 263
	4 422 000		1 218 293	5 640 293

Critère de rendement lié au rendement total pour l'actionnaire

Un sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes (197 657 au 31 mars 2014; néant au 31 décembre 2013) offre essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais fournit un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire du rendement total pour l'actionnaire par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés de télécommunications analogues. Le sous-ensemble nominal deviendra payable en 2016, lorsque la période d'acquisition des droits de 33 mois sera terminée; les droits deviennent acquis selon la méthode d'acquisition en bloc. L'estimation récurrente, qui reflète un dividende variable, de la juste valeur du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à un critère de rendement lié au rendement total pour l'actionnaire est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo.

d) Régime d'actionnariat des employés

	Trimestres	
	2014	2013
Périodes closes les 31 mars (en millions)		
Cotisations du personnel	29 \$	27 \$
Cotisations de l'employeur	9	9
	38 \$	36 \$

14 avantages du personnel futurs**a) Régimes de retraite à prestations définies – charge (économie)**

Notre charge (économie) au titre des régimes de retraite à prestations définies s'établit comme suit :

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2014			2013				
	Charge au titre des avantages du personnel (note 7)	Coûts de financement (note 8)	Autres éléments du résultat global (note 10)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (note 7)	Coûts de financement (note 8)	Autres éléments du résultat global (note 10)	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	20 \$	— \$	— \$	20 \$	25 \$	— \$	— \$	25 \$
Coûts des services passés	1	—	—	1	—	—	—	—
Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations constituées	—	93	—	93	—	82	—	82
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts ¹	—	(92)	(219)	(311)	—	(69)	(225)	(294)
	—	1	(219)	(218)	—	13	(225)	(212)
Frais administratifs	1	—	—	1	1	—	—	1
	22 \$	1 \$	(219) \$	(196) \$	26 \$	13 \$	(225) \$	(186) \$

1. Les produits d'intérêts sur l'actif des régimes compris dans le montant net des intérêts des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalent au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations constituées.

b) Régimes à cotisations définies – charge

Le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies que nous comptabilisons se présente comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2014	2013
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	8 \$	7 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	15	12
	23 \$	19 \$

15 coûts de restructuration et autres coûts similaires**a) Coûts de restructuration et autres coûts similaires**

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la note 15 b). Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou transformationnels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation. Les autres coûts similaires comprennent également les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions d'entreprises.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts similaires qui sont présentés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2014	2013
Achat de biens et services	— \$	1 \$
Charge au titre des avantages du personnel	8	10

b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la note 20, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2014, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle suivantes : l'intégration des activités; l'impartition des processus d'affaires, les activités internes de délocalisation et de réorganisation; les activités d'approvisionnement; et le regroupement de biens immobiliers.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2014			2013		
	Provisions liées au personnel ¹	Autres ¹	Total ¹	Provisions liées au personnel ¹	Autres ¹	Total ¹
Coûts de restructuration						
Ajout						
Effectif						
Départs volontaires	2	\$	— \$	2	\$	— \$
Départs non volontaires	6		—	6		12
Autres	—		—	—	1	1
Reprise						
Effectif						
Départs non volontaires	—		—	(2)	—	(2)
	8	—	8	10	1	11
Utilisation						
Effectif						
Départs volontaires	8	—	8	4	—	4
Départs non volontaires	13	—	13	10	—	10
Autres	—	2	2	—	3	3
	21	2	23	14	3	17
Charges inférieures aux décaissements	(13)	(2)	(15)	(4)	(2)	(6)
Provisions au titre de la restructuration						
Solde au début	35		33	68		33
Solde à la fin	22	\$	31	\$	53	\$
	29	\$	24	\$	53	\$

1. Les transactions et les soldes dans cette colonne sont inclus dans les transactions et les soldes dans la colonne portant le même sous-titre à la note 20.

Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité. Nous prévoyons que la presque totalité des sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers aura lieu au cours des 12 prochains mois.

16 immobilisations corporelles

(en millions)	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Actifs loués en vertu de contrats de location-financement	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
Au coût							
Au 1 ^{er} janvier 2014	25 119 \$	2 713 \$	2 \$	1 144 \$	55 \$	432 \$	29 465 \$
Ajouts	122	3	1	15	—	259	400
Ajouts découlant d'acquisitions d'entreprises (note 17 c)	5	—	—	1	—	—	6
Cessions, mises hors service et autres	(54)	(24)	—	(7)	—	—	(85)
Actifs en construction mis en service	149	16	—	19	—	(184)	—
Au 31 mars 2014	25 341 \$	2 708 \$	3 \$	1 172 \$	55 \$	507 \$	29 786 \$
Amortissement cumulé							
Au 1 ^{er} janvier 2014	18 478 \$	1 734 \$	2 \$	823 \$	— \$	— \$	21 037 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	289	31	1	25	—	—	346
Cessions, mises hors service et autres	(58)	(24)	—	(11)	—	—	(93)
Au 31 mars 2014	18 709 \$	1 741 \$	3 \$	837 \$	— \$	— \$	21 290 \$
Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2013	6 641 \$	979 \$	— \$	321 \$	55 \$	432 \$	8 428 \$
Au 31 mars 2014	6 632 \$	967 \$	— \$	335 \$	55 \$	507 \$	8 496 \$

La valeur comptable brute des immobilisations corporelles entièrement amorties qui étaient toujours utilisées au 31 mars 2014 s'est établie à 2,8 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 décembre 2013).

Au 31 mars 2014, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 344 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2015 (au 31 décembre 2013, 197 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2014).

Notes annexes

(non audité)

17 immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

		Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée						Total des immobilisations incorporelles et du goodwill ¹		
		Immobilisations incorporelles amortissables								
		Contrats avec les clients, relations clients connexes et droits dans un bail						Total des immobilisations incorporelles Goodwill ¹		
	(en millions)	Abonnés	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill ¹	
Au coût										
Au 1 ^{er} janvier 2014	245 \$	217 \$	3 207 \$	84 \$	189 \$	3 942 \$	5 168 \$	9 110 \$	4 101 \$	13 211 \$
Ajouts	—	—	2	1	93	96	—	96	—	96
Ajouts découlant d'acquisitions d'entreprises c)	—	7	2	—	—	9	27	36	13	49
Cessions, mises hors service et autres	—	—	(113)	—	—	(113)	—	(113)	—	(113)
Actifs en construction mis en service	—	—	84	—	(84)	—	—	—	—	—
Au 31 mars 2014	245 \$	224 \$	3 182 \$	85 \$	198 \$	3 934 \$	5 195 \$	9 129 \$	4 114 \$	13 243 \$
Amortissement cumulé										
Au 1 ^{er} janvier 2014	84 \$	111 \$	2 335 \$	49 \$	—	\$ 2 579 \$	—	\$ 2 579 \$	364 \$	2 943 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	6	105	2	—	117	—	117	—	117
Cessions, mises hors service et autres	—	—	(113)	—	—	(113)	—	(113)	—	(113)
Au 31 mars 2014	88 \$	117 \$	2 327 \$	51 \$	—	\$ 2 583 \$	—	\$ 2 583 \$	364 \$	2 947 \$
Valeur comptable nette										
Au 31 décembre 2013	161 \$	106 \$	872 \$	35 \$	189 \$	1 363 \$	5 168 \$	6 531 \$	3 737 \$	10 268 \$
Au 31 mars 2014	157 \$	107 \$	855 \$	34 \$	198 \$	1 351 \$	5 195 \$	6 546 \$	3 750 \$	10 296 \$

1. L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill.

La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles amortissables entièrement amorties qui étaient toujours utilisées au 31 mars 2014 s'est établie à 749 millions de dollars (751 millions de dollars au 31 décembre 2013).

Au 31 mars 2014, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles, excluant les dépôts relatifs aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, totalisaient 53 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018 (au 31 décembre 2013, 43 millions de dollars sur une période allant jusqu'en 2018).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, Industrie Canada a tenu des enchères de licences de spectre visant la bande de fréquence de 700 MHz, au terme desquelles 30 licences de spectre nous ont été octroyées pour un prix d'achat de 1,14 milliard de dollars. Conformément aux conditions des enchères, une tranche de 20 % (229 millions de dollars) de ce montant a été versée à Industrie Canada à la

date prévue, soit le 5 mars 2014, et le solde restant (914 millions de dollars) a été payé à la date prévue, soit le 2 avril 2014 (se reporter à la note 21 d). Le montant versé en ce qui a trait aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz au 31 mars 2014 a été présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière à titre de dépôts relatifs aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz car nous n'étions pas autorisés à utiliser à des fins commerciales, les licences de spectre à cette date. Ulteriorurement au 31 mars 2014, nous avons reclassé les licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz dans les immobilisations corporelles, puisque Industrie Canada a, le 2 avril 2014, déterminé que nous étions admissibles en qualité d'entreprise de radiocommunications et que nous respectons les règles canadiennes sur la propriété et le contrôle et que nous pouvions donc utiliser les licences à des fins commerciales.

b) Immobilisations incorporelles amortissables

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements à l'égard des immobilisations incorporelles amortissables, calculé pour ces immobilisations détenues au 31 mars 2014, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se clôтурant les 31 décembre (en millions)

2014 (reste de l'exercice)	327	\$
2015	349	
2016	208	
2017	99	
2018	38	

c) Acquisitions d'entreprises

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises qui complètent nos secteurs d'activité existants. Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux immobilisations corporelles et incorporelles nettes acquises (cet excédent découlant du faible niveau des immobilisations corporelles par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices, des synergies attendues, des avantages d'acquérir des entreprises établies possédant certaines compétences au sein du secteur et de la présence géographique des entreprises acquises). Une tranche du montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Justes valeurs à la date d'acquisition

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris dans le cadre des acquisitions non significatives sur une base individuelle et les ajustements apportés, au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, à la répartition du prix d'achat provisoire de Public Mobile Holdings Inc. qui avait été établie pour l'exercice 2013 sont présentés dans le tableau suivant.

Notes annexes

(non audité)

Périodes d'acquisition	2014		2013	
En fonction de la juste valeur à la date d'acquisition (en millions)	Diverses entreprises		Public Mobile Holdings Inc.	
	Montant du prix d'achat imputé ¹	Prix d'achat initial imputé ²	Ajustement apporté au cours de l'exercice 2014	Montant du prix d'achat imputé
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie	— \$	21 \$	— \$	21 \$
Débiteurs ³	2	—	—	—
Autres	—	10	(3)	7
	2	31	(3)	28
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	1	5	5	10
Immobilisations incorporelles amortissables ⁴				
Contrats avec les clients, relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) et droits dans un bail	7	—	—	—
Logiciels	2	—	—	—
Autres	—	2	—	2
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée – licences de spectre	—	225	27	252
Impôt différé	—	92	(5)	87
	10	324	27	351
Total des actifs identifiables acquis	12	355	24	379
Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer; autres	1	46	—	46
Facturation par anticipation et dépôts de clients	2	4	1	5
Provisions	—	51	12	63
	3	101	13	114
Passifs non courants				
Provisions	—	15	(1)	14
Autres	2	—	2	2
	2	15	1	16
Total des passifs repris	5	116	14	130
Actifs identifiables nets acquis	7	239	10	249
Goodwill	24	11	(11)	—
Actif net acquis	31 \$	250 \$	(1) \$	249 \$
Acquisition effectuée selon le moyen suivant :				
Contrepartie en trésorerie	27 \$	250 \$	(1) \$	249 \$
Créditeurs et charges à payer	4	—	—	—
	31 \$	250 \$	(1) \$	249 \$

1. La répartition du prix d'achat, notamment à l'égard de l'évaluation des immobilisations incorporelles, n'avait toujours pas été arrêtée définitivement à la date de publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux documents comptables des entreprises acquises. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables des entreprises acquises, nous prévoyons finaliser notre répartition du prix d'achat.
2. La répartition du prix d'achat, notamment à l'égard de l'évaluation des immobilisations incorporelles et de l'évaluation d'une provision, n'avait toujours pas été arrêtée définitivement à la date de publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux documents comptables de Public Mobile Holdings Inc. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables de Public Mobile Holdings Inc., nous prévoyons finaliser notre répartition du prix d'achat.
3. La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations aux dates d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouvrés.
4. Les contrats avec les clients, les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) et les droits dans un bail; les logiciels et autres doivent être amortis sur des périodes de six ans, de cinq ans et de trois ans, respectivement.

Informations pro forma

La différence entre les résultats d'exploitation présentés et les montants pro forma des produits d'exploitation, du bénéfice net et du bénéfice net par action de participation de base et dilué qui représentent les résultats d'exploitation comme si les acquisitions des entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début de l'exercice n'est pas significative (tout comme les produits d'exploitation suivant l'acquisition et le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2014 pour les entreprises acquises).

d) Mobilicity (Data & Audio-Visual Enterprises Holdings Inc.)

En avril 2014, Mobilicity a annoncé une transaction proposée assurant la poursuite des services offerts à ses clients, en vertu de laquelle nous acquerrions Mobilicity pour 350 millions de dollars. La transaction proposée serait mise en œuvre conformément à un plan de compromis ou d'arrangement, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Mobilicity exerce ses activités en vertu de cette loi depuis la fin de septembre 2013, et toute vente sera supervisée par un contrôleur nommé par le tribunal (Ernst & Young Inc.). La transaction proposée est également assujettie à diverses conditions, y compris l'approbation de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, du Bureau de la concurrence, d'Industrie Canada et des détenteurs de titres d'emprunt de Mobilicity. Il se pourrait que les conditions ne soient pas remplies ou qu'elles ne fassent pas l'objet d'une renonciation et qu'une transaction assurant la poursuite des services offerts aux clients de Mobilicity ne puisse pas être conclue.

18 coentreprises immobilières

a) Généralités

En 2011, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec une partie sans lien de dépendance, aux fins du projet Jardin TELUS, un projet de réaménagement se composant d'un immeuble d'habitation en copropriété et d'un immeuble commercial et de commerces de détail situés à Vancouver, en Colombie-Britannique. Nous serons un des locataires de ces immeubles et nous y établirons notre nouveau siège social national. La nouvelle tour de bureaux, dont la construction devrait prendre fin en 2014, sera construite conformément à la norme LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine de 2009, et la nouvelle tour d'habitation en copropriété avoisinante, dont la construction devrait prendre fin en 2015, sera construite conformément à la norme LEED Or.

En 2013, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec deux parties sans lien de dépendance (dont l'une est le partenaire sans lien de dépendance de Jardin TELUS), aux fins d'un projet visant le réaménagement d'un complexe qui se composera d'un immeuble d'habitation, d'un immeuble commercial et de commerces de détail, appelé TELUS Sky, à Calgary, en Alberta. La nouvelle tour, dont la construction devrait prendre fin en 2017, sera construite conformément à la norme LEED Platine.

b) Information financière résumée des coentreprises immobilières

(en millions)	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 \$	2 \$
Dépôts relatifs à des contrats de vente détenus par un fiduciaire sans lien de dépendance	41	46
Autres	7	5
	49	53
Actifs non courants		
Biens en voie de développement		
Habitations en copropriété (soumises à des contrats de vente)	78	70
Immeuble de placement	153	119
	231	189
	280 \$	242 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	17 \$	10 \$
Passifs non courants		
Dépôts relatifs à des contrats de vente		
À payer	25	19
Détenus par un fiduciaire sans lien de dépendance	41	46
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	128	102
Retenues de garantie au titre de la construction	8	5
Autres passifs financiers ¹	18	18
	220	190
Passifs		
Capitaux propres		
TELUS ²	21	20
Autres associés	22	22
	43	42
	280 \$	242 \$

1. D'autres passifs financiers non courants doivent nous être versés. Ces montants ne portent pas intérêt, sont garantis par une hypothèque de 18 \$ sur la tour d'habitation en copropriété, sont payables en trésorerie et deviendront exigibles postérieurement au remboursement des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.
2. Les montants comptabilisés par les coentreprises immobilières au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant du profit différé sur nos biens immobiliers investis.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, les coentreprises immobilières ont comptabilisé à l'actif 1 million de dollars en coûts de financement (moins de 1 million de dollars en 2013).

c) Nos transactions avec les coentreprises immobilières

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2014			2013		
	Prêts et créances et autres	Capitaux propres	Total	Prêts et créances et autres	Capitaux propres	Total
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction	1 \$	— \$	1 \$	— \$	— \$	— \$
<i>Flux de trésorerie de la période présentée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	13	—	13	4	—	4
Sommes avancées	—	1	1	—	—	—
Fonds que nous avons avancés ou investis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	1	1	—	—	—
Augmentation nette	14	1	15	4	—	4
Comptes avec les coentreprises immobilières						
Solde au début	69	11	80	44	11	55
Solde à la fin	83 \$	12 \$	95 \$	48 \$	11 \$	59 \$
Comptes avec les coentreprises immobilières						
Actifs non courants ¹	83 \$	12 \$	95 \$	49 \$	11 \$	60 \$
Passifs courants et non courants	—	—	—	(1)	—	(1)
	83 \$	12 \$	95 \$	48 \$	11 \$	59 \$

1. Les prêts et créances non courants sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière à titre d'autres actifs non courants (se reporter à la note 25 a).

d) Engagements et passifs éventuels*Engagements au titre des travaux de construction*

La coentreprise immobilière Jardin TELUS prévoit engager des dépenses totalisant environ 470 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour de bureaux et d'une tour d'habitation en copropriété. Au 31 mars 2014, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2015 au titre des travaux de construction s'élevaient à environ 134 millions de dollars (au 31 décembre 2013, 146 millions de dollars jusqu'en 2015).

La coentreprise immobilière TELUS Sky prévoit engager des dépenses totalisant environ 400 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour à usage mixte. Au 31 mars 2014, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2017 au titre des travaux de construction s'élevaient à environ 6 millions de dollars (au 31 décembre 2013, 8 millions de dollars jusqu'en 2017).

Facilités de crédit aux fins des travaux de construction – Jardin TELUS

La coentreprise immobilière a des conventions de crédit avec deux institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 50 %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 50 %) qui prévoient un financement de 388 millions de dollars (413 millions de dollars au 31 décembre 2013) aux fins des travaux de construction liés au projet Jardin TELUS. Les facilités comportent les déclarations de financement aux fins des travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et elles sont garanties par des débentures à vue constituant des charges hypothécaires de premier rang fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou de prêts à taux préférentiel, et elles portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement à des fins de construction similaires.

(en millions)	Note	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – TELUS Corporation			
Non utilisées	4 b)	130 \$	156 \$
Avances	25 a)	64	51
Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – Autres			
		194	207
		194	206
		388 \$	413 \$

Autres – Jardin TELUS

Il est prévu que nous recevions 50 % des produits de la vente des unités de la tour d'habitation en copropriété excédant la première tranche de 18 millions de dollars; nous devrions également recevoir 25 % de la première tranche de 18 millions de dollars, le solde de 75 % étant destiné au copropriétaire sans lien de dépendance.

Nous avons garanti le paiement de 50 % des frais de crédit de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction et des coûts liés à l'achèvement des travaux de la coentreprise immobilière. Nous avons également fourni une indemnité en matière d'environnement au profit des bailleurs de fonds des travaux. Si nous effectuons des versements à l'égard de cette garantie ou indemnité parce que le copropriétaire sans lien de dépendance n'a pas payé sa quote-part des coûts liés au projet, nous bénéficierons de recours, y compris sur la participation du copropriétaire sans lien de dépendance dans la coentreprise immobilière.

Au 31 mars 2014, nous n'avions comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à nos obligations et garanties liées à la coentreprise immobilière.

19 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, une de nos filiales, TELUS Communications Inc. (se reporter à la note 24 a), a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle TELUS Communications Inc. est en mesure de vendre une participation dans certaines créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (500 millions de dollars au 31 décembre 2013). Cette convention de titrisation à rechargement arrive à échéance le 31 décembre 2016 (au 31 décembre 2013, le 1^{er} août 2014) et exige qu'un produit en trésorerie minimal de 100 millions de dollars soit tiré de la vente mensuelle de participations dans certaines créances clients (400 millions de dollars au 31 décembre 2013). TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la notation BB (BBB [faible] au 31 décembre 2013) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Lorsque nous cédonos nos créances clients, nous conservons des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 31 mars 2014, nous avions transféré, mais continuons de comptabiliser, des créances clients d'un montant de 116 millions de dollars (458 millions de dollars au 31 décembre 2013). Les emprunts à court terme de 100 millions de dollars (400 millions de dollars au 31 décembre 2013) se composent de montants qui nous ont été prêtés par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales constituaient le reste des emprunts à court terme (le cas échéant).

20 provisions

(en millions)	Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	Provisions liées au personnel	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2014	155 \$	49 \$	125 \$	329 \$
Ajouts ¹	—	8	25	33
Utilisation	—	(35)	(13)	(48)
Reprise ¹	(8)	—	—	(8)
Effet des intérêts ²	2	—	—	2
Au 31 mars 2014	149 \$	22 \$	137 \$	308 \$
Courantes	8 \$	22 \$	55 \$	85 \$
Non courantes	141	—	82	223
Au 31 mars 2014	149 \$	22 \$	137 \$	308 \$

1. Les ajouts au poste Autres comprennent un montant de 19 \$ et la reprise au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comprend un montant de 8 \$ découlant des ajustements apportés à la répartition du prix d'achat provisoire d'une entreprise, comme il est décrit à la note 17 c).
2. La différence, le cas échéant, entre l'effet des intérêts dans le présent tableau et le montant présenté à la note 8 concerne les variations des taux d'actualisation applicables à la provision, cette différence étant incluse dans le coût des actifs connexes.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Nous comptabilisons les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs non courants sont mis hors service.

Provisions liées au personnel

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 15) et des indemnités de départ liées à l'acquisition d'entreprise. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

Autres

La provision pour autres éléments comprend les provisions au titre des litiges, des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés (comme il est expliqué plus en détail à la note 15), des options de vente position vendeur, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la note 23 b), nous faisons l'objet d'un certain nombre de litiges et nous sommes au courant de certains autres litiges éventuels à notre égard. En ce qui concerne les litiges, nous avons établi des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte de l'évaluation juridique, de l'information dont nous disposons actuellement et de la possibilité d'avoir recours à des contrats d'assurance ou autres. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons prévu une contrepartie éventuelle, des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis. Les sorties de trésorerie au titre des options de vente position vendeur ne devraient pas avoir lieu avant leur exercice initial en décembre 2015. La majorité des sorties de trésorerie à l'égard des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis doivent se produire en 2014.

21 dette à long terme

a) Éléments de la dette à long terme

(en millions de dollars)			Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Série	Taux d'intérêt	Échéance		
Billets de TELUS Corporation				
CD	4,95 % ¹	Mars 2017	695 \$	695 \$
CE	5,95 % ¹	Avril 2015	500	499
CG	5,05 % ¹	Décembre 2019	993	993
CH	5,05 % ¹	Juillet 2020	995	995
CI	3,65 % ¹	Mai 2016	597	597
CJ	3,35 % ¹	Mars 2023	497	497
CK	3,35 % ¹	Avril 2024	1 088	1 088
CL	4,40 % ¹	Avril 2043	595	595
CM	3,60 % ¹	Janvier 2021	397	397
CN	5,15 % ¹	Novembre 2043	395	395
			6 752	6 751
Papier commercial de TELUS Corporation	1,16 %	Jusqu'en juin 2014	626	—
Débentures de TELUS Communications Inc.				
2	11,90 % ¹	Novembre 2015	125	125
3	10,65 % ¹	Juin 2021	174	174
5	9,65 % ¹	Avril 2022	245	245
B	8,80 % ¹	Septembre 2025	198	198
			742	742
Dette à long terme			8 120 \$	7 493 \$
Tranche à court terme			626 \$	— \$
Tranche à long terme			7 494	7 493
Dette à long terme			8 120 \$	7 493 \$

1. Les intérêts sont payables semestriellement.

b) Billets de TELUS Corporation

Les billets sont nos obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang de paiement avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières.

Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Série émise	Émis	Échéance	Prix d'émission	Montant nominal en capital		Valeur actuelle de rachat	
				Émis initialement	En circulation à la date de l'état financier	Points de base	Date d'échéance
Billets à 4,95 % de série CD ²	Mars 2007	Mars 2017	999,53 \$	700 M\$	700 M\$	24 ¹	s.o.
Billets à 5,95 % de série CE ²	Avril 2008	Avril 2015	998,97 \$	500 M\$	500 M\$	66 ¹	s.o.
Billets à 5,05 % de série CG ²	Décembre 2009	Décembre 2019	994,19 \$	1,0 G\$	1,0 G\$	45,5 ¹	s.o.
Billets à 5,05 % de série CH ²	Juillet 2010	Juillet 2020	997,44 \$	1,0 G\$	1,0 G\$	47 ¹	s.o.
Billets à 3,65 % de série CI ²	Mai 2011	Mai 2016	996,29 \$	600 M\$	600 M\$	29,5 ¹	s.o.
Billets à 3,35 % de série CJ ²	Décembre 2012	Mars 2023	998,83 \$	500 M\$	500 M\$	40 ³	15 déc. 2022
Billets à 3,35 % de série CK ²	Avril 2013	Avril 2024	994,35 \$	1,1 G\$	1,1 G\$	36 ³	2 janv. 2024
Billets à 4,40 % de série CL ²	Avril 2013	Avril 2043	997,68 \$	600 M\$	600 M\$	47 ³	1 ^{er} oct. 2042
Billets à 3,60 % de série CM ²	Novembre 2013	Janvier 2021	997,15 \$	400 M\$	400 M\$	35 ¹	s.o.
Billets à 5,15 % de série CN ²	Novembre 2013	Novembre 2043	995,00 \$	400 M\$	400 M\$	50 ³	26 mai 2043
Billets à 3,20 % de série CO ²	Avril 2014 ⁴	Avril 2021	997,39 \$	500 M\$	500 M\$ ⁴	30 ³	5 mars 2021
Billets à 4,85 % de série CP ²	Avril 2014 ⁴	Avril 2044	998,74 \$	500 M\$	500 M\$ ⁴	46 ³	5 oct. 2043

1. Les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de l'écart de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du montant en capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

2. Nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.
3. À tout moment avant les dates respectives mentionnées dans le tableau, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de l'écart de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation. Après les dates respectives mentionnées dans le tableau, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % du montant en capital respectif.
4. Émis après la date de l'état de la situation financière et avant la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti, garanti par notre facilité de crédit consortial de 2,0 milliards de dollars (se reporter à la *note 21 d*), ce qui nous permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal global de 1,2 milliard de dollars, dont le produit sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche à court terme de la dette à long terme étant donné que les montants sont entièrement garantis et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être garantis par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année.

d) Facilité de crédit de TELUS Corporation

Au 31 mars 2014, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 2,0 milliards de dollars, venant à échéance le 3 novembre 2016, avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour garantir le papier commercial. Après le 31 mars 2014, la facilité de crédit a été renouvelée pour un montant de 2,25 milliards de dollars venant à échéance le 31 mai 2019.

Après la conclusion du financement, au moyen d'un prélèvement de 914 millions de dollars sur la facilité de crédit, de l'achat des licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz le 2 avril 2014 (se reporter à la *note 17 a*), nous avons émis des billets de série CO et de série CP afin de financer le remboursement de la facilité de crédit et aux fins générales de la société (se reporter à la *note 21 b*).

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux d'acceptation bancaire ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation ne soit pas supérieur à 4,00:1,00 et que notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne soit pas inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujetti au maintien par TELUS Corporation d'une notation du crédit en particulier.

	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
(en millions)		
Montant net disponible	1 374 \$	2 000 \$
Garantie du papier commercial	626 —	
Montant brut disponible	2 000 \$	2 000 \$

Nous disposons de facilités de lettres de crédit engagées de 104 millions de dollars venant à échéance au milieu ou à la fin de 2014 (114 millions de dollars au 31 décembre 2013, venant à échéance au milieu de 2014), dont le montant de 104 millions de dollars a été utilisé au 31 mars 2014 (114 millions de dollars au 31 décembre 2013); ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire. Au 31 mars 2014, nous disposions également de lettres de crédit en cours de 25 millions de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2013), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées. En outre, nous disposions de lettres de crédit supplémentaires de 404 millions de dollars qui nous ont permis de participer aux enchères de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz qu'Industrie Canada a tenues en 2014, tel qu'il est décrit plus en détail à la *note 17 a*); parallèlement au financement de l'acquisition de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz le 2 avril 2014, ces lettres de crédit supplémentaires ont été éteintes.

e) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 31 mars 2014 pour chacun des cinq prochains exercices sont présentées dans le tableau suivant.

Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)

2014 (reste de l'exercice)	626 \$
2015	625
2016	600
2017	700
2018	—
Par la suite	5 624
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	8 175
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ¹	3 451
Échéances contractuelles non actualisées (<i>note 4 b</i>)	11 626 \$

1. Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 31 mars 2014.

22 capital social attribuable aux actions de participation

a) Généralités

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	2 milliards	2 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au 31 mars 2014, environ 49 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la *note 13 b*).

b) Rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Comme il est précisé à la *note 3*, nous pouvons racheter nos actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, nous avons racheté à des fins d'annulation, par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York, d'autres types de plateformes de négociation ou autrement, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables, y compris des achats en bloc faisant l'objet de négociations privées, environ 4 millions de nos actions ordinaires, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui se poursuit jusqu'au 31 décembre 2014, pour un nombre maximal de 16 millions d'actions ordinaires (pour un montant maximal de 500 millions de dollars). L'excédent du prix d'achat sur la valeur moyenne attribuée aux actions rachetées aux fins d'annulation est comptabilisé dans les bénéfices non distribués. Nous cessons de considérer les actions comme étant en circulation à la date d'achat des actions, même si l'annulation réelle des actions par l'agent de transfert et l'agent chargé de la tenue des registres ne se produit qu'en temps opportun à une date ultérieure rapprochée.

En outre, nous avons mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permettra de racheter nos actions ordinaires en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. De tels rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis. Nous comptabilisons un passif et une charge au titre du capital social et des bénéfices non distribués relativement aux rachats qui pourraient avoir lieu durant ces périodes d'interdiction en fonction des paramètres de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à la date de l'état de la situation financière.

En ce qui a trait à notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, au cours du mois clos le 30 avril 2014, 1 071 500 de nos actions ordinaires ont été rachetées en vertu du programme de rachat d'actions automatique, pour un montant de 41 millions de dollars.

23 engagements et passifs éventuels

a) Obligations en matière d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous fournissons une indemnisation à l'égard de certaines transactions. Ces obligations en matière d'indemnisation prévoient différentes durées. Ces indemnisations nous obligent à compenser les parties indemnisées pour les coûts engagés découlant du défaut de se conformer à ses obligations contractuelles, de litiges ou de sanctions légales ou de dommages-intérêts dont la partie indemnisée pourrait faire l'objet. Dans certains cas, ces obligations en matière d'indemnisation ne comportent aucun plafond. Le montant maximal général en vertu d'une obligation en matière d'indemnisation dépendra des événements et des conditions à venir et par conséquent il ne peut pas être évalué de manière raisonnable. Le cas échéant, une obligation en matière d'indemnisation est enregistrée à titre de passif. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où la transaction est effectuée, nous n'avons jamais fait de paiement important en vertu de ces obligations en matière d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, de nos activités liées aux annuaires, nous avons accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accusés de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. Notre quote-part est de 15 % jusqu'en mai 2016. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier.

Se reporter à la *note 18* pour obtenir des détails concernant nos garanties fournies à la coentreprise immobilière Jardin TELUS.

Au 31 mars 2014, nous n'avions comptabilisé aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

b) Réclamations et poursuites

Généralités

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, nous avons reçu ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à notre égard et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; l'incertitude concernant la doctrine, les procédures et leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs contre nous comprennent un recours collectif intenté en 2004, en Saskatchewan, contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris nous-mêmes et un recours collectif intenté en 2012 au Québec qui allègue que nous avons modifié unilatéralement et de façon inappropriée les contrats de clients afin d'augmenter les tarifs de divers services mobiles optionnels. Le recours collectif de 2004 comprenait des allégations de rupture de contrat, d'informations trompeuses, d'enrichissement injustifié et d'aller à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale, de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif relativement à un enrichissement injustifié seulement; tous les appels de cette décision ont maintenant été épuisés.

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard de ces recours. Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif à notre situation financière et nos résultats d'exploitation; les évaluations et les hypothèses de la direction supposent qu'une estimation fiable des risques courus ne peut être faite compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la cause d'action.

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent ce qui suit :

- Deux recours collectifs intentés en 2005 en Colombie-Britannique et en Alberta, respectivement, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire.
- Un recours collectif intenté en 2008 en Saskatchewan alléguant, entre autres, que les entreprises de télécommunications canadiennes n'ont pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1 et qu'elles ont de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment.
- Un recours collectif intenté en 2008 en Ontario allègue que nous avons présenté de manière inexacte notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière.
- Un recours collectif intenté en 2013 en Colombie-Britannique contre nous, contre d'autres entreprises de télécommunications et contre des fabricants de téléphones cellulaires allègue que l'utilisation prolongée de téléphones cellulaires a des effets néfastes sur la santé.
- Un recours collectif intenté en 2014 au Québec contre nous, au nom des clients de Public Mobile, allègue que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et juridictionnelles.
- Un certain nombre de recours collectifs alléguant diverses causes d'actions contre des entreprises de télécommunications canadiennes en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système, y compris les recours suivants :
 - Des recours collectifs d'accompagnement au recours collectif autorisé intenté en 2004 en Saskatchewan ont été déposés dans huit des neuf autres provinces du Canada. Aucun de ces recours collectifs n'a progressé depuis 2004;
 - Un deuxième recours collectif déposé en 2009 en Saskatchewan par l'avocat du plaignant responsable du recours collectif intenté en 2004 en Saskatchewan à la suite de l'entrée en vigueur de la loi sur les recours collectifs avec option de retrait dans cette province. Ce recours collectif comporte essentiellement les mêmes allégations que le recours collectif intenté en 2004 en Saskatchewan, et a été suspendu par le tribunal en décembre 2009 pour abus de procédure à la demande des plaignants, sous réserve de changements futurs dans les circonstances. La demande distincte des plaignants visant à interjeter appel et à lever la suspension a été rejetée en 2013;
 - Un recours collectif déposé en 2011 en Colombie-Britannique allègue des informations trompeuses et un enrichissement injustifié. À la fin de 2013, l'avocat du plaignant a accepté de suspendre l'allégation d'enrichissement injustifié;
 - Un recours collectif a été déposé en 2013 en Alberta par l'avocat du plaignant responsable du recours collectif autorisé intenté en 2004 en Saskatchewan.

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard de ces recours. Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif à notre situation financière et nos résultats d'exploitation; les évaluations et les hypothèses de la direction supposent qu'une estimation fiable des risques courus ne peut être faite compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la cause d'action.

Réclamations en matière de propriété intellectuelle

Les réclamations et les réclamations éventuelles que nous recevons comprennent un avis de demande en poursuite portant sur certains produits mobiles utilisés sur notre réseau qui violeraient deux brevets de tiers. Nous évaluons le bien-fondé de cette poursuite, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

24 transactions entre parties liées

a) Placements dans des entités contrôlées importantes

	Pays dans lequel elles ont été constituées	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Entité mère			
TELUS Corporation	Canada		
Entités contrôlées			
TELUS Communications Inc.	Canada	100 %	100 %
SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE	Canada	100 %	100 %
Société TELUS Communications	Canada	100 %	100 %

b) Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler nos activités, et ils comprennent les membres de notre conseil d'administration (y compris notre président dirigeant du conseil) et notre équipe de la haute direction.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2014	2013
Avantages à court terme	2 \$	2 \$
Prestations de retraite ¹ et autres avantages postérieurs à l'emploi	1	1
Rémunération fondée sur des actions ²	7	7
	10 \$	10 \$

- Notre président dirigeant du conseil et les membres de notre équipe de la haute direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de nos régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies ou des membres de l'un de nos régimes de retraite à cotisations définies.
- Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, la rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite d'un montant de 2 \$ (1 \$ en 2013) relatif à l'incidence des dérivés utilisés pour gérer la charge de rémunération fondée sur des actions (*note 13 c*). Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, un montant de 3 \$ (3 \$ en 2013) est compris dans la rémunération fondée sur des actions, qui est composée de la charge au titre des unités d'actions restreintes et des droits différés à la valeur d'actions découlant de variations de la juste valeur de marché des actions correspondantes qui ne sont pas touchées par les dérivés utilisés pour gérer la charge de rémunération fondée sur des actions.

Comme il est indiqué à la *note 13*, nous avons effectué des attributions de rémunération fondée sur des actions pour les exercices 2014 et 2013. À l'égard de nos principaux dirigeants, pour le trimestre clos le 31 mars 2014, la juste valeur totale, à la date d'attribution, des unités d'actions restreintes attribuées s'établissait à 22 millions de dollars (18 millions de dollars en 2013); aucune option sur actions n'a été attribuée à nos principaux dirigeants pour les exercices 2014 et 2013. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions de l'exercice 2014 et de l'exercice 2013 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, les principaux dirigeants (y compris les retraités) ont exercé 36 700 options sur actions (924 102 options sur actions en 2013) qui avaient une valeur intrinsèque de moins de 1 million de dollars (16 millions de dollars en 2013) au moment de l'exercice, reflétant un prix moyen pondéré à la date de l'exercice de 36,49 \$ (34,63 \$ en 2013).

Les montants de passif comptabilisés au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions)	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Unités d'actions restreintes	26 \$	20 \$
Droits différés à la valeur d'actions ¹	32	31
	58 \$	51 \$

- Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions de participation ou en espèces. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions de participation ou un paiement en espèces fondé sur la valeur de ces actions. Les droits différés à la valeur d'actions sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs; au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, un montant de 2 \$ (néant en 2013) a été payé.

Nos principaux dirigeants reçoivent des services de télécommunications de notre part, qui sont non significatifs et de nature privée.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de la haute direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : 18 à 24 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en espèces annuelle. Le contrat de travail du président dirigeant du conseil prévoit également des indemnités de départ si ce dernier est congédié sans motif valable. En cas de changement de contrôle (tel qu'il est défini), les membres de l'équipe de la haute direction et le président dirigeant du conseil n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

c) Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2014, nous avons fourni des services de gestion et d'administration à nos régimes de retraite à prestations définies; les charges liées à ces services ont été établies selon la méthode du recouvrement des coûts et elles se sont chiffrées à 1 million de dollars (1 million de dollars en 2013).

d) Transactions avec les coentreprises immobilières

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2014 et 2013, nous avons conclu des transactions avec les coentreprises immobilières, lesquelles sont des parties liées, comme il est décrit à la note 18.

25 informations financières supplémentaires

a) État de la situation financière

(en millions)	Note	Au 31 mars 2014	Au 31 décembre 2013
Débiteurs			
Créances clients	4 a)	1 190 \$	1 212 \$
Montants courus à recevoir – clients		116	123
Provision pour créances douteuses	4 a)	(41)	(40)
		1 265	1 295
Montants courus à recevoir – autres		161	166
		1 426 \$	1 461 \$
Stocks¹			
Appareils mobiles, pièces et accessoires		260 \$	286 \$
Autres		40	40
		300 \$	326 \$
Autres actifs non courants			
Actif des régimes de retraite		531 \$	325 \$
Avances sur facilités de crédit aux fins des travaux de construction	18 d)	64	51
Avances consenties à la coentreprise immobilière et garanties par l'hypothèque sur la tour d'habitation en copropriété	18 b)	18	18
Placements		43	48
Autres		107	88
		763 \$	530 \$
Créditeurs et charges à payer			
Charges à payer		761 \$	759 \$
Paie et autres charges salariales connexes		263	367
Passif lié aux unités d'actions restreintes		41	8
		1 065	1 134
Dettes fournisseurs		379	458
Intérêts à payer		116	82
Autres		74	61
		1 634 \$	1 735 \$
Facturation par anticipation et dépôts de clients			
Facturation par anticipation		669 \$	661 \$
Comptes de report réglementaires		25	25
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients		22	23
Dépôts des clients		29	20
		745 \$	729 \$
Autres passifs non courants			
Passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite		343 \$	362 \$
Autres		128	122
Passifs liés aux unités d'actions restreintes et aux droits différés à la valeur d'action		74	87
		545	571
Comptes de report réglementaires		27	33
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients		43	44
Profit différé sur les transactions de cession-bail de bâtiments		1	1
		616 \$	649 \$

1. Le coût des biens vendus pour le trimestre clos le 31 mars 2014 était de 344 \$ (325 \$ en 2013).

Notes annexes

(non audité)

b) Tableaux des flux de trésorerie

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2014	2013
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation			
Débiteurs		37 \$	36 \$
Stocks		23	49
Charges payées d'avance		(101)	(78)
Créditeurs et charges à payer		(85)	(70)
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir et à payer, montant net		(108)	(10)
Facturation par anticipation et dépôts de clients		13	17
Provisions		(27)	(6)
		(248) \$	(62) \$
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre			
Ajouts d'immobilisations, excluant les licences de spectre			
Dépenses d'investissement			
Immobilisations corporelles	16	(400) \$	(378) \$
Immobilisations incorporelles	17	(96)	(89)
		(496)	(467)
Éléments hors trésorerie compris dans les éléments précédents			
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		(52)	(35)
		(548) \$	(502) \$
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes			
Acquisitions et placements connexes	17 c)	(30) \$	(29) \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes et des provisions non courantes connexes		(7)	3
		(37) \$	(26) \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation			
Dividendes de la période courante			
Déclarés		(224) \$	(209) \$
Tranche payable à la fin de la période		224	209
Dividendes déclarés à une période précédente et payables dans la période courante		—	—
		(222)	(208)
		(222) \$	(208) \$
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation			
Actions ordinaires rachetées dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités		(161) \$	— \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités de financement connexes		2	—
		(159) \$	— \$